

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **03905** Société : **gob35**

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **ANNOUNI Nouria**

Date de naissance : **27/12/1951**

Adresse : **Appart. N° 134 ATLAS GOLF RESORT
MAKHIL SUD MARRAKECH**

Tél. : **06 138 708 41** Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : **ANNOUNI Nouria** Age :

Lien de parenté :

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : **GYNECOLOGIE ET MAMMAIRE**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : / /

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **03/01/2021**

Le : **01/01/2021**

Signature de l'adhérent(e) : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21.06.2021	CD		CH	Dr. AFIFI Adnane CHIRURGIEN GYNECOLOGUE CANCEROLOGIE GYNECOLOGIQUE ET MAMMAIRE 8, Rue Ibnou Yaala El Ifrani - Casablanca Tel : 0522 384 354 - Fax : 0522 384 354

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 	21.10.21	577.30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 Centre de Pathologie Spéciale de Casablanca CAPATH 6, Rue des Hospitaliers Résidence du parc 1er Etage N° 1 Casablanca Tel : 05 22 22 13 46 • Fax : 05 22 22 14 24			

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	12/2019					60,00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Mme ANNOUNI NAIMA

Né le : 27/10/1951



COC21J20071109

Casablanca, le : 21/10/2021

My. 80

Yme ANNOUNI. Naima



1) Sepcens 500 mg.

LOT : 05637069
PER : 05/2024
P.P.V : 74.80 DH

No. 60

14x21J (Pdt. 5jrs).

LOT 211824
EXP 07/2024
P.P.V 76.50

2) Nolgénic.



My. 1

14x31J (si Besoin).

Route de l'Oasis
a - 0522990285

3) Lovenox 0,2.

sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1-
Ain Sébaâ 20250 - Casablanca
LOVENOX 2000UI ANTI-XA/0,2ML SER B6
P.P.V. : 180DH00



No. 7

1inj en SC 1J (Pdt. 6jrs).

6 118001 080489

4) Bismantol.

LOT: 2106037
FAB: 06/2021
EXP: 06/2024
PUC: 123.00DH

195pt.
gel. le matin (Pdt. 1 mois)

Dr. AFIFI Adnane
CHIRURGIEN GYNECOLOGUE
CANCEROLOGIE GYNECOLOGIQUE
ET MAMMAIRE
8, Rue Ibnou Yaâla El Htan - Casablanca
Tél : 0522 364 354 - Fax : 0522 364 354

LOT: 2106037
FAB: 06/2021
EXP: 06/2024
PUC: 123.00DH

4, route de l'Oasis rue des Alouettes
Casablanca

Tél. : 0522 77 81 81

Fax : 0522 99 65 74

E-mail : info@ciocasablanca.ma

Site web : www.ciocasablanca.ma



Acteur de Santé